



# Les nouveaux projets

## Trois projets en cours d'instruction

### Les nouveaux Projets

Beaucoup de projets arrivent à la Communauté mais pour des raisons multiples, certains sont écartés ou ne voient pas le jour. Voici trois projets à l'état embryonnaire dont la suite ne dépend pas exclusivement de nous.

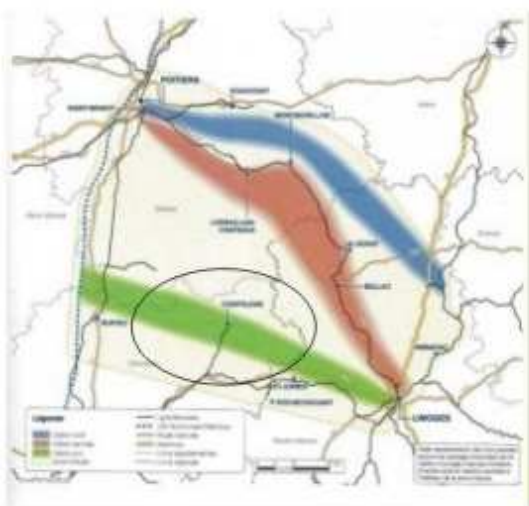
### La ligne TGV

Afin de relier Limoges et le Massif Central à la capitale, les Réseaux Ferrés de France (RFF), envisage la création d'une nouvelle ligne LGV.

Parmi les trois itinéraires à l'étude, un est envisagé par le confolentais.

La Communauté s'est préoccupée de ce dossier très important pour son développement et soutiendra l'idée, si un arrêt est prévu sur son territoire.

Les options de passage présentées au débat public



Le foyer résidence

### Le collège de la seconde chance

Il a été initié par le Ministre de la Défense au printemps 2005. Il s'agit de proposer une formation à des jeunes (garçons et filles) de 18 à 21 ans en situation d'échec scolaire, sans emploi ou en risque de marginalisation. Ce programme s'adresse à des jeunes volontaires. Il est encadré par d'anciens militaires et du personnel d'enseignement civil. Il poursuivra trois objectifs principaux :

- une mise à niveau des fondamentaux scolaires
- une formation civique et comportementale
- une formation professionnelle par le biais de convention avec les entreprises du secteur.

La Communauté de Communes du Confolentais a déposé sa candidature pour accueillir un collège de la seconde chance à Confolens.

Notre offre comporte une capacité d'hébergement de 125 stagiaires ainsi que des locaux de formation. Le bâtiment proposé serait celui du foyer résidence de la Commanderie, après qu'un nouveau bâtiment soit construit.

Au travers de cette proposition deux objectifs :

- La requalification d'un bâtiment toujours en bon état
  - Le développement de l'emploi (environ 40 personnes)
- Notre dossier est actuellement à l'étude de la mission ministérielle (EPIDE) en charge du projet.

### La Maison pour alzheimer :

Notre population vieillit. Une proportion importante est sujette aux maladies dégénératives. Un Docteur spécialiste est venu nous rencontrer pour installer sur notre secteur une maison de 80 lits consacrée à 60 % dans le traitement des maladies alzheimer. La Communauté a pris connaissance de ce projet et a donné un avis favorable. La décision d'accorder des lits dépend du Conseil Général et du CROSS qui vont être sollicités prochainement.

Il faut bien sûr, prendre garde à ne pas perturber les structures existantes. Mais il ne faut pas non plus entraver les initiatives privées, peu nombreuses sur notre territoire. Affaire à suivre avec beaucoup de prudence.